

Fiche 3.1c

Descriptif d'un itinéraire GR® ou GR® de Pays

COMMENT FOURNIR LES ÉLÉMENTS ?

- Dans un **fichier Word unique**, préparer et fournir tout le contenu du PGD (structure et descriptif / « pas-à-pas ») pour une relecture préalable.
- Après intervention du relecteur technique et feu vert du chargé d'édition, il faudra **saisir l'ensemble dans Publiweb**.

[> détails de la mise en forme de chaque élément au fil de la fiche]

Pour une mise à jour

L'intervention peut se faire directement dans Publiweb sous réserve du feu vert du chargé d'édition qui passera le workflow en « Édition ».

Calibrage

- 1 page de descriptif = **2 800 signes** (espaces comprises) [> [mémo calibrage](#)].
- **En dessous de 2 500 signes** (espaces comprises), prévoir une photo [> [fiche 5.2](#)].
Le descriptif est découpé en doubles pages, selon le chemin de fer établi. Il faut donc ajuster la rédaction pour que les descriptifs ne soient ni trop courts, ni trop longs.

Pour des descriptifs homogènes et conformes aux attentes, se reporter :

- aux **consignes de rédaction** [> [fiche 3.3](#)] ;
- aux **règles typographiques et orthographiques** [> [mémo ortho-typo](#)].

Généralités

Les descriptifs sont une **description technique** enrichie de **détails visibles seulement sur le terrain** (par exemple, un arbre remarquable, un calvaire, etc.), dans un **nombre de caractères déterminé**.

Veiller scrupuleusement à la concordance carte/descriptif.

- Décrire l'itinéraire dans l'**ordre de cheminement**.
- Soigner particulièrement le **début du descriptif**, notamment si le point de départ est peu visible sur la carte ou si la première balise n'est pas facilement repérable sur le terrain.
- Être particulièrement **explicite** si la carte IGN est imprécise ou obsolète.

Descriptifs

- Spécifier la **nature des voies empruntées**, notamment pour les chemins [> [fiche 3.3](#)].
- Décrire les **paysages** traversés.
- Nommer les **essences d'arbres et espèces végétales**. Exemples : chênaie, lande à orchidées
- Préciser le **profil de l'itinéraire**. Exemples : monter par le chemin, descendre à flanc, emprunter la voie escarpée
- Privilégier l'**orientation à partir du champ visuel** plutôt que les directions cardinales. Exemple : à gauche, tout droit, laisser à droite.
- Si nécessaire, ajouter entre parenthèses les **directions cardinales** (nord, sud, est, ouest)
Obligatoire pour les carrefours des zones montagneuses et des zones forestières.
- Indiquer entre parenthèses les **éléments permettant de se repérer**. Exemples : calvaire, poteau, borne, panneau directionnel
- Signaler entre parenthèses les **points d'eau potable**. Exemples : source, fontaine
- Mentionner entre parenthèses les **altitudes**.
Particulièrement utile en montagne, à systématiser.
- Ne mentionner ni adresse, ni numéro de téléphone, ni nom de société ou d'entreprise.



Points d'intérêt (POI) et points de vue (POV)

Aux points de départ des étapes

- Préciser les **informations touristiques essentielles** et les **curiosités naturelles** relatives aux points de départ des étapes (300 signes maxi, espaces comprises).
| Si un sujet mérite plus que 3 ou 4 lignes, le développer dans les doubles pages thématiques.

- Dans le fichier Word créé pour la validation préalable, à saisir en marron, derrière un chevron « > », à la ligne.
- Dans Publiweb, utiliser la fonction « Ajouter un texte à voir ».

Exemple mis en page

Du Mont-Saint-Michel à la Caserne 2 km 30 min

Au Mont-Saint-Michel >

> Entre le Mont-Saint-Michel et Dol, l'itinéraire s'appuie sur ces deux vieilles cités, joyaux du Moyen Âge. Entre les deux, s'étend la vaste baie du Mont-Saint-Michel, peuplée des légendes de villages engloutis et des combats de l'Archange contre le Dragon. Le début du tracé se déroule dans la baie elle-même. On monte ensuite sur les hauteurs granitiques, d'où l'on découvre de nombreuses vues d'ensemble.

Sur l'itinéraire

- Ajouter les **points d'intérêt** :
 - **patrimoine bâti, en précisant les dates, le style de construction, des anecdotes** ;
Exemples : lavoir, croix en granite XVII^e, église gothique XIII^e, villas fin XIX^e sur le front de mer
 - **patrimoine naturel**.
Exemples : lac, étang, arbre remarquable, tourbière, zone humide
- Ajouter les **points de vue** et **panoramas** depuis le sentier.
Exemples : panorama sur la plaine au nord, vue sur le château vers le sud

- Dans le fichier Word créé pour la validation préalable, à saisir en marron, entre crochets.
- Dans Publiweb :
 - utiliser la fonction « Ajouter un POI » ou « Ajouter un POV » pour insérer un POI ou un POV préalablement créés ;
 - ou utiliser la fonction « Ajouter un texte à voir » et le style « faux POI » ou « faux POV ».

Exemple mis en page

27 Descendre vers la cale. Monter un escalier derrière la statue de la Vierge [> oratoire Notre-Dame-de-la Miette]. Suivre la promenade des Hures, descendant à la plage de la Gauthier. Remonter à gauche un vallon ombragé puis emprunter à droite la D 3. Au carrefour, suivre à droite la petite route panoramique [> vue sur l'île Chevret et la pointe du Grouin]. Au carrefour de Jouvente, traverser la D 5 et continuer sur 50 m.

À proximité immédiate de l'itinéraire

Indiquer la **distance**, la **durée** (préciser si c'est une durée aller/retour) et la **couleur du balisage**.

- Dans le fichier Word créé pour la validation préalable, à saisir en bleu, avec un chevron « > », à la ligne.
- Dans Publiweb, utiliser la fonction « Ajouter un texte d'information », qui pourra être complété d'un faux POI.

| Ne pas créer de « hors GR® », utilisable uniquement pour l'accès à des ressources.

Exemples mis en page

> Possibilité d'accéder en 30 minutes au sommet de Bellevue [> vue sur la vallée].

> Possibilité de visiter le château de Montevert (300 m, 5 min) : suivre le sentier à droite.

| Fournir des visuels (extraits de cartes annotés) pour identifier la localisation précise du POI.






Points de sécurité (POS)

- Mentionner les **points de sécurité** :
 - **dangers**, avec la mention « prudence ! » suivie de l'explication du danger ;
Exemples : route fréquentée, bord de falaise, pente raide
 - **consignes** ;
Exemple : tenir les chiens en laisse, bien refermer la barrière
 - **balisage**, en indiquant la mention « bien suivre le balisage » si le tracé comporte des changements de direction fréquents sur une très courte distance (à condition que le balisage soit précis sur le terrain).

- **Dans le fichier Word** créé pour la validation préalable, à saisir en gras et :
 - entre parenthèses dans le corps du texte si c'est une remarque courte ;
 - derrière un chevron « > », à ligne, si c'est une remarque longue.
- **Dans Publiweb** :
 - utiliser la fonction « Ajouter un POS » pour insérer un POS préalablement créé ;
 - ou utiliser la fonction « Ajouter un texte à voir » et utiliser le style « faux POS ».

Exemples mis en page

 > Aux personnes qui tenteraient une randonnée à travers la baie, rappelons les graves dangers auxquelles elles s'exposent : d'une part, la marée monte très vite et d'une manière irrégulière, pouvant couper rapidement toute retraite ; d'autre part, il existe des zones où des plaques de sable recouvrent des trous d'eau et s'effondrent brusquement sous les pas. Ce sont les célèbres « sables mouvants » ou « lises » qui ne sont nullement une légende.

 49 Descendre par la rue à droite. Traverser la route et trouver à gauche un chemin herbeux. Poursuivre par la route de desserte de la Gambertière. Emprunter la D 17 à gauche sur 1 km ( > prudence !). Monter à gauche et traverser la Pommeraie. Prendre le sentier à droite, traverser le lotissement et gagner le plan d'eau. Le longer à gauche et rejoindre un parking.

Conseils ou recommandations

- **Dans le fichier Word** créé pour la validation préalable, à saisir en bleu, derrière un chevron « > », à la ligne.
- **Dans Publiweb**, utiliser la fonction « Ajouter un texte d'information ».

Exemple mis en page

De Beg an Evned à Saint-Michel-en Grève 4 km 1 h 30 

 125 Après Beg an Evned, continuer par la Servitude du Littoral et passer la pointe de Beg ar Forn ( > passage vertigineux).

> Pour contourner ce passage : grimper à gauche. Virer à droite puis à gauche, passer la maison. Suivre le chemin herbeux, descendre les lacets.